



assuré social KARCHER ANTHONY nº de Sécurité Sociale 1 91 02 67 222 218 28 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone -2 FEV. 2024 N°adherent: 2014120/ 0002584

CPAM du BAS-RHIN 16, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG

M. KARCHER ANTHONY 4 RUE DES MIRABELLES RES VILLA MORGANE 67170 WINGERSHEIM QUATRE BANS

Voici le détail des versements vous concernant pour la journé du 11/01/2024

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte. Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

vos remboursements de soins						
dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé	
	pour ANTHONY né(e) le 07/02/1991					
	maladie					
	réf 5761 2401010005353					
09/01/2024	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN TRAITANT C GENERALISTE Sect1 (G + PC)	26,50	26,50	90 %	23,85	
	participation forfaitaire (PFH)				-1,00	

le 11/01/2024 : 22,85 euro(s)



feuille d'accident du travail ou de maladie professionnelle

2 FEV. 2024 1/2

(Art. L. 441.5, R 441.8 et R.441.9 du Code de la securite sociale)

Lorsqu'un accident a eu lieu, la feuille d'accident du travail ou de maladie professionnelle est remise à la victime par l'employeur qui établit parallèlement la déclaration d'accident du travail (réf. S 6200).

Cette feuille est remise à la victime par la caisse lorsqu'une maladie professionnelle est déclarée.

La feuille d'accident du travail ou de maladie professionnelle est conservée par la victime. Elle doit être présentée systématiquement au praticien qui dispense les soins, ou le cas échéant à l'hôpital, ainsi qu'à l'auxiliaire médical(e), au pharmacien ou au fournisseur et au biologiste chaque fois qu'une ordonnance est exécutée. Ces derniers doivent remplir la page 2/2 afin d'attester la prestation des actes et l'exécution des ordonnances. La facturation des actes est portée sur les feuilles de soins et les bordereaux de facturation utilisés également pour les risques maladie et maternité.

La page 1/2 permet à la victime de bénéficier du tiers payant et de la gratuité des soins, dans la limite des tarifs conventionnels.

En cas de rechute ou si nécessaire, en cas de poursuite des soins, l'organisme d'assurance maladie délivre à la victime, sur sa demande, une nouvelle feuille.

attestation d'accident ou de maladie autorisant le bénéfice du tiers payant

(à remplir obliga	atoirement par l'employeur lors de la délivrance)
l'organisme gestionnaire d	de l'accident du travail ou de la maladie professionnelle
• identification	
nom de l'organisme	
adresse	
h	
code de l'organisme gestionnaire	
	la victime
• identification	
nom (suivi s'il y a lieu du nom d'époux(se)) KARCHER	Amenia "
prénom ANTHONY	date de naissance 0 7 0 2 1 9 9 1
adresse 4 RUE DES MIRABELLES	The state of the s
code postal 6 7 1 7 0 commune Wi	ingersheim les Quatre Bans
numéro d'immatriculation 1 9 1 0 2 6 7	2 2 2 2 1 8 2 8
	l'employeur
• identification	10 (10 1 10 1 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10
nom et prénom ou raison sociale SARL SOCIETE D'E.	EXPLOITATION WIEDEMANN ET
adresse 4 RUE DU TRAINEAU	
code postal 6 7 2 4 0 commune GRIES	
numéro SIRET de l'établissement d'attache permanent de	la victime 3 4 0 6 7 9 6 9 5 0 0 0 1 5
êtes-vous autorisé à gérer le risque AT/MP ?	oui non
l'accident (du travail ou la maladie professionnelle
accident du travail	maladie professionnelle
date 0 8 0 1 2 0 2	
rechute du	rechute du
• lésions	(
nature TORSION GENOU GAUCHE	
siège	
numéro AT/MP (à remplir par l'organisme gestionne	aire en cas de renouvellement ou de rechute)
AND THE PERSON AND PERSONS	demande de renouvellement
(à remplir par la victime,	, si la feuille est complètement remplie avant la fin des soins)
adresse	
code postal commune	
1. d	signature
je demande le renouvellement de cette feuille d'accident	Signature
date	

DIAD S6201c

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (art. L 471-3 du Code de la Sécurité Sociale, 441-1 du Code Pénal)
Les informations figurant sur cette feuille, y compris le détall des actes et des prestations servies, sont destinées à votre organisme d'assurance maladie aux fins de remboursement et de contrôle.
En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez obtenir communication des informations vous concernant et, le cas échéant, leur rectification en vous adressant auprès de votre
organisme d'assurance maladie.



assuré social KARCHER ANTHONY n° de Sécurité Sociale 1 91 02 67 222 218 28 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

N°adhérent: 2014120/0002584

CPAM du BAS-RHIN 16, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG

SERVICE COURRIER LE 2 FEV. 2024

M. KARCHER ANTHONY 4 RUE DES MIRABELLES RES VILLA MORGANE 67170 WINGERSHEIM QUATRE BANS

Voici le détail des versements vous concernant pour la journé du 16/01/2024

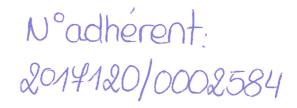
Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

pour informati	on				
dates	nature des prestations	montant payé re	base du embours.	taux	montant versé
	pour ANTHONY né(e) le 07/02/1991				
	a.t./ m.p.				
	réf 5761 2401540003032				
12/01/2024	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN TRAITANT C GENERALISTE Sect1 (G + PC)	26,50	26,50	100 %	26,50
	participation forfaitaire à retenir (PFT)				-1,00

réglé le 16/01/2024 au destinataire CARUNTA FOUCART CELIA : 26,50 euro(s)



assuré social KARCHER ANTHONY n° de Sécurité Sociale 1 91 02 67 222 218 28 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone



CPAM du BAS-RHIN 16, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG

M. KARCHER ANTHONY 4 RUE DES MIRABELLES RES VILLA MORGANE 67170 WINGERSHEIM QUATRE BANS SERVICE COURRIER L

Voici le détail des versements vous concernant pour la journé du 16/01/2024

Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire . En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montan verse
	pour ANTHONY né(e) le 07/02/1991				
	maladie				
	réf 5766 2401540000469				
11/01/2024	ACTE D IMAGERIE (ADI)	27,75	27,75	90 %	24,98
	participation forfaitaire à retenir (PFT)				-1,00

réglé le 16/01/2024 au destinataire MANGOLD LAURENT : 24,98 euro(s)



Centre Imagerie Médicale – Maison Médicale 8 rue François Epailly 67000 STRASBOURG

Pour toute question relative à votre examen d'imagerie médicale : 03 69 06 07 08

Pour toute question relative à la facturation : 03 68 00 18 49

KARCHER ANTHONY

4, rue des Mirabelles

67170 WINGERSHEIM LES QUATRE

SERVICE COURRIER LE

STELLING CO. TOWNS OF THE PARTY OF THE PARTY

BANS

Strasbourg, 11/01/24

FACTURE ACQUITTÉE

Madame, Monsieur,

Le 11 Janvier 2024, nous avons effectué un examen médical sur la personne de Monsieur KARCHER ANTHONY.

Nous certifions que Monsieur KARCHER ANTHONY a réglé la somme de 2,77 €.

Dossier

N° de facture : 001279578

Nom du patient : KARCHER ANTHONY

Date de Naissance du Patient : 07/02/1991

Nom de l'assuré : KARCHER ANTHONY N° de Sécurité Sociale : 1910267222218-28

Date Examen : 11/01/2024 **CPAM** : 01 673 0000

Mutuelle Cotation de l'examen

Praticien : MANGOLD Laurent

671869568

Montant total de l'examen : 27,75 € (dont 0,00 € de dépassement)

Code Acte	Code Regroupe	Activité	Modificateurs	Association	Base	Dépassement	Montant
LAQK003	ADI	1	Z		27,75 €	0,00 €	27,75 €
		Me	ontant Total des Act	es:			27,75 €

Montant Total Patient	Dont Dépassement	Montant Assurance Maladie	Montant Mutuelle	
2,77 €	0,00 €	24,98 €	0,00 €	

ATTENTION: Si une feuille de soins vous a été remise, envoyez-la à votre caisse d'affiliation pour obtenir le remboursement de la part obligatoire.

Cette quittance est à adresser à votre mutuelle uniquement si la transmission entre votre caisse d'assurance maladie et votre mutuelle n'est pas automatique. Une télétransmission par carte vitale entraîne, dans la grande majorité des cas, un remboursement des sommes versées par votre mutuelle sans action spécifique de votre part.

Néanmoins, si vous êtes forcé(e) d'adresser ce document à votre mutuelle, ne le faites pas avant une dizaine de jours afin que le traitement caisse puisse avoir eu lieu.



Retrouvez-nous sur internet : www.imagerie-medicale-rhena.fr



assuré social KARCHER ANTHONY nº de Sécurité Sociale 1 91 02 67 222 218 28 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone N'adhérent: Page 1/1 2014120/0002584

CPAM du BAS-RHIN 16, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG

M. KARCHER ANTHONY 4 RUE DES MIRABELLES RES VILLA MORGANE 67170 WINGERSHEIM QUATRE BANS

SERVICE COURRIES

Voici le détail des versements vous concernant pour la journé du 17/01/2024

Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire . En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

dates	nature des prestations	montant payé i	base du rembours.	taux	montant versé
	pour ANTHONY né(e) le 07/02/1991				
	a.t./ m.p.				
	réf 5762 2401640003319				
15/01/2024	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT C. SPECIFIQUE Sect2 (APC)	90,00 56,50 1		100 %	56,50
	participation forfaitaire à retenir (PFT)	00,00	50,50	100 70	-1,00

réglé le 17/01/2024 au destinataire HAZAPARU NICOLAE : 56,50 euro(s)

DUPLICATA POUR L'ASSURANCE MALADIE COMPLEMENTAIRE FACTURE SESAM-VITALE 000090743 - 15/01/2024

Facture:

FSE

Docteur:

HAZAPARU NICOLAE

Identification:

671710713

Nom du bénéficiaire : Matricule de l'assuré :

KARCHER ANTHONY 1 91 02 67 222 218 - 28

Date de naissance :

07/02/1991

Rang gémellaire :

Régime:

01

Caisse gestionnaire: Centre gestionnaire :

673 6231

Centre informatique :

000

Nature d'assurance :

Accident du travail

Date de l'accident :

08/01/2024

Parcours de soins :

Orienté par le médecin traitant : CELIA CARUNTA FOUCART

ARUNTA FOUCART
Montant
90,00
: 90,00
: 56,50
. 30,30
,
33,50